

Document d'information sur le produit d'assurances
 BMS Canada Service de Risques Ltée

No. Téléphone: 1-855-318-6038

Courriel: psy.insurance@bmsgroup.com

Programme d'assurance:

Société Canadienne de Psychologie (SCP) &
 Conseil des sociétés professionnelles de psychologues (CSPP)

Pour être admissible à cette assurance, vous devez être membre de la SCP ou d'une association provinciale ou territoriale de psychologie faisant partie du Conseil des associations professionnelles de psychologues (CSPP).

L'assureur est Lloyd's, #2000737758.

Les informations fournies dans le présent document d'information sur les produits d'assurance constituent un résumé des principales informations relatives à votre police d'assurance que vous devriez lire. Ce résumé ne contient PAS l'intégralité des conditions, dispositions et exclusions. Celles-ci sont détaillées dans le ou les libellés du contrat. Un exemplaire de chacun est disponible sur demande.

Quel est ce type d'assurance?

Ce résumé fournit des détails sur la responsabilité civile générale des entreprises.

Des fiches de résumé distinctes sont également disponibles pour des informations sur la Responsabilité professionnelle, la Responsabilité civile générale, la Responsabilité professionnelle des entreprises, la Cybersécurité et atteinte à la vie privée, ainsi que les Contenus d'entreprise.

Section 1 – Responsabilité civile générale des entreprises	Détails
Description de la couverture	Protège contre les réclamations découlant de « blessures corporelles » ou de « dommages matériels » que vous pourriez causer à un tiers du fait de vos opérations et/ou de vos locaux et qui ne sont pas liés à votre prestation de service professionnels.
Formulaire de politique	Base d'occurrence
Blessures corporelles et dommages matériels	5 000 000 \$ par sinistre et en total pour chaque assuré.
Agrégat général	5 000 000 \$
Produits et opérations achevées	5 000 000 \$ par sinistre et en total pour chaque assuré.
Frais médicaux	25 000 \$ par sinistre et en total pour chaque assuré.
Responsabilité locative	500 000 \$
Responsabilité personnelle et publicitaire	Inclus
Assurance automobile standard des non-propriétaires	5 000 000 \$ par sinistre et en total pour chaque assuré.
Dommages aux véhicules loués	50 000 \$
Étendue territoriale de la garantie	Dans le monde entier
Territoire de compétence en ce qui concerne les réclamations	Canada
Franchise	Nulle